

PV du premier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 **Jeudi 20 octobre 2022**

Étaient présents :

M Charrier, directeur et enseignant
Mme Martin, Mme Ilharragorry et Mme Paradis, enseignantes
M Heitz, maire de St Dyé sur Loire
Mme Bizeray, Adjointe
Mme Chevallier, DDEN
Mme Czuprynski, Mme Wasmer, M Dayber, Mme Nivet, M Ilharragorry délégués des parents d'élèves

Étaient excusés :

M Bagot, IEN de la circonscription Blois II
Mme Lacotte, enseignante
Mme Pin, Mme Gonneville, Mme Cinçon
Les enseignantes du RASED de Mer

ORDRE DU JOUR :

1/ Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 Octobre 2021. 4 sièges étaient à pourvoir, donc 8 personnes pouvaient être élues (4 titulaires et 4 suppléants). Une liste comportant 8 noms a été présentée.

110 parents sont inscrits sur la liste électorale, 71 ont voté soit 64.55 % de participation.

Sont élus : Mme Czuprynski, M Ilharragorry, Mme Pin, M Dayber
Suppléants : Mme Gonneville, Mme Cinçon, Mme Nivet, Mme Wasmer

2/ Approbation du dernier PV de conseil d'école

Le PV du dernier conseil d'école de l'année 2021-2022 est adopté à l'unanimité. Il sera donc archivé dans le registre consultable à l'école.

3/ Rentrée et effectifs

L'école comporte 4 classes :

- PS MS GS : 6 + 9 + 6 soit 21 (Mme Martin)
- CP CE1 : 10 + 6 soit 16 (Mme Ilharragorry, Mme Lacotte le mardi)
- CE2 CM1 : 11+7 soit 18 (Mme Paradis)
- CM2 : 20 (M Charrier, Mme Lacotte le lundi)

Effectif total de l'école au 20/10/22 : 75 élèves

Mme Alténor et Mme Lorentz sont AESH dans l'école pour 5 élèves, M Prêts effectue son service civique.

Le Réseau d'aide du secteur est composé de 3 personnes qui interviennent régulièrement dans l'école.

4/ Projets d'école et activités

Les axes du projet d'école sont :

- assurer l'acquisition des fondamentaux,
- stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves,
- agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite,

La vie de l'école

- Le protocole sanitaire en vigueur est toujours celui de la rentrée 2022. Il se base sur les recommandations du ministère.
- Les temps de récréations se font dans les 2 cours de l'école le matin et l'après-midi, en alternance à partir du CP, et en commun sur le temps de cantine.
- Des tickets de soins et de maladie ont été mis en place depuis la rentrée et seront généralisés aux temps de cantine et de garderie.
- Le nombre croissant d'élèves d'élémentaire qui se rendent aux toilettes pendant le temps de classe pose soucis. Les élèves ont toujours la possibilité d'y aller mais cela est soumis à certaines règles. Cela est également valable pour boire pendant la classe.
- De nouveaux jeux de cour sont arrivés pour les élèves et une organisation et un rangement spécifique ont été mis en place.
- Le projet « Silence, on lit » se poursuit dans l'école et dure environ 15 minutes par jour. Les élèves sont amenés à lire pour le plaisir.
- En cas d'absence, le travail fait en classe sera transmis à la famille, uniquement en cas de Covid de l'enfant.
- En cas de perte trop fréquente de matériel par un élève, il sera demandé à la famille de compléter la trousse.

Les projets de l'école

- Les ateliers bibliothèque, les lundis en alternance, avec Mme Boulet permettent l'emprunt de livres.
- Comme prévu dans les programmes, l'éducation à la sexualité sera abordée à l'école, notamment sur le thème « mon corps m'appartient »
- Le thème général de l'année pour toutes les classes est : contes et légendes
- Les maternelles poursuivent les rencontres USEP. La première a eu lieu à Mer en octobre.
- Un projet Kayak devrait voir le jour pour la fin de l'année scolaire pour les CM2.
- La piscine reprendra en janvier pour les CE2, CM1 et CM2
- Le projet alimentation se poursuit avec la valorisation des déchets par le poulailler et toujours la sensibilisation au gaspillage alimentaire.
- La semaine du goût est décalée pour l'école cette année et aura lieu du 14 au 18 novembre, en partenariat avec la cantine et des professionnels de la restauration. Des interventions sont prévues ou ont été faites sur la présentation de la table pour donner envie de manger. Chaque jour sera associé à une couleur d'aliments et une décoration de table faite par les élèves.
- Le cross du collège aura lieu ce vendredi 21 octobre, pour les CM2, à Saint Laurent Nouan.
- Les 4 classes participeront au salon du livre de St Gervais et des illustrateurs seront reçus à l'école.
- Les CM2 ont reçu une formation aux gestes de premiers secours lors de l'intervention de Mme David, infirmière du collège de Saint Laurent Nouan.
- Les élèves du CP au CM2 ont pu discuter avec les artistes qui ont réalisé « la table des Mets », l'œuvre qui se trouve maintenant sur les bords de Loire. Ils ont également participé à la création.

Toutes les semaines ont lieu les APC. L'accent est mis sur les difficultés ponctuelles d'apprentissage, avec de petits groupes d'élèves, composés par les enseignants.

5/ Coopérative scolaire OCCE

Le solde au 31 août 2021 était de 5080.05 € et au 31 août 2021 de 5182.94 €.

L'école remercie la municipalité et l'APE pour les subventions et dons. Un don d'une autre association est en cours.

Dépenses : 4482.16€

Recettes : 4585.05€

Le bilan financier est consultable à l'école.

6/ Travaux et sécurité

Les enseignants remercient la municipalité pour les travaux réalisés pendant l'été et depuis la rentrée.

- Un exercice incendie s'est déroulé dans de très bonnes conditions le 19 septembre. Le seul point relevé est l'absence de signalisation du point de regroupement.
- Un exercice PPMS AI a eu lieu ce jeudi 20/10, en présence de la municipalité, et là également, tout s'est bien passé.

Quelques travaux sont à prévoir :

- Prévoir le placement d'un ruban opaque de chaque côté des nouveaux stores qui n'empêchent pas de voir l'intérieur de la classe de l'extérieur.
- Opacifier la classe des CE2 CM1. Cela sera bientôt fait avec des rideaux.
- Prévoir une sonnette au portillon de l'entrée des maternelles
- Vérifier les ampoules et néons dans toute l'école.
- Il serait judicieux de voir ce qui est envisageable pour limiter la résonance de la classe maternelle.
- Réparer le porte-revues devant le bureau
- Prévoir un balai pour le sable sur la terrasse
- Enlever les cartons et autres déchets derrière l'école
- Revoir l'avant de l'école (grilles et parking). L'installation d'une poubelle n'est pas d'actualité.
- Mettre en place les tickets de soins et de maladie à la cantine et à la garderie également.
- Révisser le panier de basket
- La vitre fêlée sera bientôt réparée.
- Au niveau du matériel informatique, toutes les demandes passent par la mairie.
- Gonfler les ballons sauteurs
- Voir s'il est possible d'installer un tableau à craie sur la cour.
- La mairie autorise les élèves à peindre la table ronde de la cour.
- Descendre les ballons du toit
- Boucher les trous latéraux des gouttières de la cour arrière côté maternelle.
- Voir ce qu'il est possible de faire pour le chauffage des classes CP CE1 et CM2 qui est beaucoup trop fort.
- Ajouter une potence sous le préau pour les cerceaux
- Voir ce qu'il en est pour les remontées d'humidité dans les toilettes près de la garderie

8/ Question diverse

Le sable a été changé cet été pendant les grandes vacances, comme tous les ans.

Fin du conseil d'école : 20h20

**ECOLE PUBLIQUE
LA GABARE**
19, CHEMIN DU FLANC
41500 SAINT DYE SUR LOIRE
02.54.81.65.49

M Charrier,
Directeur de l'école

